



MAIRIE DE SAINT-BRICE-COURCELLES  
BP 21  
51370 Saint-Brice-Courcelles

PHOTO

## Collège Trois Fontaines

Transports scolaires 2013/2014

**A retourner au Secrétariat de Mairie  
accompagné d'1 photo d'identité de l'élève et d'un justificatif de domicile  
avant le 1<sup>er</sup> août 2013**

### Coordonnées de l'abonné:

Monsieur       Mademoiselle (cocher la case correspondante)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
51370 Saint-Brice-Courcelles

Date de naissance : .....

### Coordonnées des parents :

→  Madame       Mademoiselle

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse si différente : .....  
.....

Téléphone portable ou domicile : .....

→  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse si différente : .....  
.....

Téléphone portable ou domicile : .....

Classe fréquentée à la rentrée 2013 : .....

Indiquer le nom de l'arrêt de bus le plus proche de votre domicile :

## **TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE TROIS FONTAINES**

*ANNEE SCOLAIRE 2013-2014*

### **Modalités d'inscription**

L'accès au transport scolaire organisé par la Commune et Citura pendant les périodes scolaires est gratuit pour les collégiens de l'établissement 3 Fontaines habitant à Saint-Brice-Courcelles.

Toutefois, cette gratuité pour les familles correspond à une prise en charge très importante pour la collectivité. En conséquence les usagers veilleront à ne pas renouveler leur demande pour un service qu'ils n'utiliseraient pas et chacun sera attentif au bon respect du règlement.

### **Pénalité en cas d'inscription tardive**

Une pénalité du montant d'un titre individuel 10 x 1h sera appliquée aux élèves qui présentent leur demande de carte de transport scolaire en dehors des délais prescrits soit après le 1<sup>er</sup> Août 2013.

### **Perte, vol ou détérioration de la carte**

Se rendre en Mairie muni d'une photo. Il est demandé une participation au frais pour la fourniture d'un duplicata de la carte. Celle-ci est fixée au montant d'un ticket 10 x 1h.

### **Rappel:**

Les bénéficiaires de la carte « Trois Fontaines » doivent être en possession de cette dernière lors du transport. Cette carte ne permet pas la libre circulation sur les autres lignes du réseau Citura. Toute infraction constatée fera l'objet d'une verbalisation.